

Intervention d'Henriette Zoughebi
Vice Présidente en charge des lycées et des politiques éducatives pour la Région Ile de France

Monsieur le ministre
Mesdames et messieurs les membres du CSE

Je suis très sensible au fait que le ministre de l'Education ait ouvert la séance. C'est un signe important pour cette instance.

Au nom de l'ARF et à partir des responsabilités que j'exerce en Ile de France, je souhaite rappeler ce matin la disponibilité des régions pour travailler avec l'Etat et contribuer dans le cadre des compétences de chacun à la réussite de tous les lycéen-ne-s, dans le respect du service public national d'éducation auquel je suis particulièrement attachée.

Le président de la république a fixé comme priorité la jeunesse et l'éducation et c'est pour moi extrêmement important parce que l'attente de toute la population et en particulier des jeunes dans les quartiers populaires est immense.

Une des conditions essentielles de la réussite de tous et toutes est le rétablissement de la confiance en notre système éducatif. L'ambition de la Nation doit faire écho au désir de réussite des jeunes. Car j'ai la conviction que tous les élèves peuvent réussir dans des voies diversifiées à condition que l'Etat y investisse les moyens nécessaires

Dans mes rencontres avec les lycéen-ne-s, les échanges que nous avons, je suis frappée du fait que toutes et tous dénoncent les inégalités entre les lycées prestigieux qui concentrent les élèves les plus favorisés socialement et les autres lycées, les discriminations que subissent de nombreux jeunes en particulier des banlieues. Les lycéen-ne-s attendent que l'on remette de la justice, de l'égalité, de la solidarité et du sens dans l'organisation de notre École, et c'est pourquoi la loi d'orientation et de programmation est très attendue.

A quelques jours des épreuves du Baccalauréat, j'ai une pensée particulière pour les élèves sans papier qui vont passer leur examen la peur au ventre. J'ai écrit à ce sujet au ministre de l'Intérieur et je demande au ministre de l'Education nationale de soutenir leurs demandes de régularisation avec un titre de séjour pour vie familiale.

Il y a aujourd'hui de grandes priorités, parmi lesquelles la mise en place d'une politique de réelle solidarité entre territoires, avec un pilotage national. Cela pose la question d'une plus juste répartition territoriale des moyens financiers et en personnels de l'éducation nationale en tenant compte des inégalités. Je rappelle qu'en 2010 l'État a investi 47% de plus pour un élève Parisien que pour un élève de banlieue. Il s'agit aussi d'agir pour que les jeunes dans leur diversité sociale et scolaire se retrouvent ensemble dans les écoles, les collèges, les lycées publics pour recréer de la mixité sociale. Il faut reconstruire du commun, en finir avec la mise en concurrence des établissements, la compétition entre élèves. Des leviers existent à notre avis. Nous y travaillons en Ile de France avec la mise en place de l'observatoire de la réussite scolaire et de la mixité sociale. Les régions sont prêtes à apporter leur expérience sur ce sujet.

Dans le même mouvement, les jeunes, leurs familles, les enseignants, tous attendent les signes de la remise en cause des mesures prises par le gouvernement de Nicolas Sarkozy et les mesures d'urgence que vous allez prendre pour la prochaine rentrée sont très importantes à cet égard.

Sur ce sujet je veux vous dire ma grande inquiétude sur les conditions de la prochaine rentrée dans les lycées. A titre d'exemple 1222 postes d'enseignants sont supprimés dans les 469 lycées franciliens. Cela signifie des conditions d'étude qui vont encore se dégrader, des options de langues, des enseignements artistiques qui disparaissent, des choix de formation qui se réduisent. Je comprends votre attention particulière à l'école primaire mais je vous demande de prendre aussi en compte cette réalité.

Au delà et sur la durée, je le redis, les régions sont disponibles pour travailler avec l'Etat et contribuer à la réussite de tous les jeunes.

Les sujets ne manquent pas. Je pense par exemple à la nécessité de mettre fin aux sorties sans diplôme. Nous faisons de la lutte contre le décrochage scolaire en Ile de France une grande cause régionale et c'est le cas dans beaucoup de régions.

Je pense aux internats. Les régions sont en responsabilité sur ce sujet.. L'Ile de France va continuer de développer des internats mais des internats de proximité pas d'excellence! Et au delà des bâtiments et du nombre de places se pose bien la question de ce que les jeunes vont y trouver pour s'y sentir bien et réussir. Comment peut-on les accompagner, leur offrir des activités sportives, culturelles...? Cela pose la question des personnels d'éducation du ressort de l'Etat mais aussi celle de l'animation qui peut faire l'objet d'un travail en commun Je pense, bien sur, aux équipements des établissements. Nous avons subi des réformes sans concertation ni bilan qui ont conduit les régions à investir sans visibilité. Je pense notamment à la réforme de la voie STI2D.

Aujourd'hui, nous avons le dossier des ENT et plus largement du numérique. La révolution informationnelle ne doit pas créer de nouvelles inégalités. Voilà pourquoi les régions et les départements ont beaucoup investi dans les TICE. Il convient maintenant de régler au plus vite la question de la maintenance informatique, compétence qui n'a pas été transférée en 2004. Nous nous trouvons en effet aujourd'hui dans une situation de blocage, l'Etat n'assurant pas ses responsabilités en ce domaine. Les régions continuent par ailleurs d'attendre de l'Etat de vrais moyens de formation et d'accompagnement pour les enseignants faute de quoi tous les efforts des collectivités seront vains. Nous devons avancer en termes d'usages et de contenus, c'est un chantier qui nous tient particulièrement à cœur

Je pense à la gratuité de l'école. Les régions ont menées des politiques d'aides aux familles (aide à l'achat des manuels, aide à la demi-pension, ...). Les besoins demeurent importants. Je suis ainsi choquée de constater que la plupart des élèves des filières technologiques et professionnelles travaillent en dehors des heures de cours le soir et le week-end pour financer leurs études. Ils supportent les plus longs trajets pour rejoindre leur lycée. Le coût de leur équipement est le plus élevé du second degré. En bac professionnel, les 22 semaines de stages en entreprise, obligatoires pour obtenir leur diplôme, ne font l'objet d'aucune obligation de rémunération et génèrent des dépenses pour les familles. L'ouverture de droits spécifiques pour ces lycéen-ne-s est aujourd'hui indispensable. Je souhaite insister sur ce point parce que nous ne pourrions parler de choix réel entre formation sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti que si on résout cette inégalité fondamentale. Tout cela peut et doit être développé dans le cadre des compétences de l'Etat et des collectivités.

Nous sortons d'une période où les régions n'ont pas été respectées et considérées comme de véritables partenaires et nous espérons que la nouvelle période qui s'ouvre sera aussi celle du changement en ce domaine. L'ARF souhaite que toutes les instances de concertation soient revisitées et revivifiées. Il s'agit de se donner les moyens, en agissant en synergie, d'une politique ambitieuse pour la jeunesse et de redonner confiance et perspectives à notre système éducatif.

Je vous remercie